

# Juif pro-palestinien, Maître Alimi est un être en souffrance



L'avocat et membre du comité Central de la Ligue des Droits de l'homme (LDH), Maître Arié Alimi possède une personnalité assez fascinante pour tous ceux qui s'intéressent à la psychopathologie.

Maître Alimi est en fait un homme en souffrance. Il se trouve en pleine crise d'identité et ne cesse de divaguer, au sens étymologique du terme (du latin *divagari* «errer çà et là »).

Car il erre Maître Alimi : s'affirmant juif, il défend gratuitement (cela devient une manie caractéristique des avocats ayant comme clients des islamistes) Nabil Koskossi, un activiste pro-palestinien de la pire espèce qui organisa en toute illégalité (le préfet ayant interdit tout rassemblement ce jour-là) la fameuse manifestation antisémite qui se déroula à Sarcelles le 20 juillet 2014.

Cette dernière dégénéra en véritable petit pogrom. Voici pour se souvenir de ces graves événements l'extrait d'un article publié le 21 juillet 2014 dans "La Dépêche" :

*«Violences à Sarcelles : le gouvernement dénonce des actes "antisémites"»*

*Synagogues prises pour cible, épicerie casher incendiée, tract visant les Juifs: le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a dénoncé des "actes antisémites" lundi matin au lendemain des violences à Sarcelles (Val d'Oise) en marge d'une manifestation propalestinienne interdite, qui ont laissé la ville sous le choc.»*

Rappelons que Maître Alimi a aussi défendu Rihad Hennouni qui fut membre d'une cellule djihadiste. Arrêté à Naples en 2010, Hennouni fut condamné en juillet 2014 par le tribunal correctionnel de Paris à 8 ans de prison pour terrorisme..

Voici donc, le genre d'individu qui s'attaque à Pierre Cassen et à Riposte Laïque ! Voici donc le genre d'individu qui ose donner des leçons de morale ! Quel crédit accorder à cet avocat qui se cache derrière des arguties en tous genres pour *sublimier* – au sens freudien du terme – les pulsions agressives que son psychisme détourne (comme mécanisme de défense) vers une activité valorisée par la société comme l'est, par exemple, le métier d'avocat (seconde topique freudienne) ?

En clair : dis-moi qui tu défends, je te dirai qui tu es...

Pétri de contradictions, M. Alimi se dit l'ennemi des « lois liberticides », telles que l'« état d'urgence », mais dans le même temps souhaite faire interdire Riposte Laïque !

Pour résumer, la cohérence intellectuelle de M. Alimi a perdu toute crédibilité car il est le jouet de conflits psychiques qui nuisent tant à son entendement qu'aux victimes innocentes de ses attaques insanes.

**Frédéric Sroussi**